

Après les mauvais coups du gouvernement sur les emplois aidés et les fonctionnaires (gel du point d'indice, rétablissement du jour de carence, report des quelques mesures positives de PPCR), arrivent ceux sur les élèves.

Il faut remonter à 2014 pour trouver une dotation plus négative que celle de 2018.

Certes le département perd des élèves. Mais au lieu d'y voir une chance pour améliorer les conditions de scolarisation, le gouvernement n'y trouve qu'une aubaine pour renflouer les comptes publics qu'il assèche par ailleurs au profit « des premiers de cordée ».

Le Ministre se répand sans compter dans les médias au sujet des mauvais résultats de la France dans les enquêtes internationales mais se contente d'annonces populistes pour faire croire qu'il cherche à améliorer les choses. Il est en revanche beaucoup moins prolix sur la taille des classes et le taux d'investissement dans le primaire pour lesquels notre pays est pour le coup en dessous de la moyenne. Il est également très discret sur le fait que cette dégradation est en grande partie son bilan.

Ce ne sont pas les dictées quotidiennes ou les chorales ni l'inflation des évaluations nationales qui feront progresser nos élèves. Il faut diminuer les effectifs par classe, remplacer toutes les absences d'enseignants, reconstruire les RASED et améliorer la formation continue.

Concernant la maternelle, vous rappelez souvent que le département est en tête pour la scolarisation des 2 ans . Mais vous oubliez de dire qu'avec 28,5 élèves par classe maternelle en 2016 il est sur la 2^{ème} marche du podium national en termes d'effectifs par classe.

De même , vous citez fréquemment le rapport de Madame Leloup sur la maternelle. Bien sûr, en bonne Inspectrice Générale, elle ne s'aventure pas à préconiser un seuil d'effectif par classe. Toutefois, elle note positivement que des départements ont « révisé les taux d'encadrement pour l'ensemble de l'école maternelle avec le passage du seuil indicatif de trente à vingt-sept hors éducation prioritaire ». Au passage, elle relève aussi l'échec des dispositifs « moins de 3 ans » dans des départements ruraux comme la Haute-Vienne du fait notamment des contraintes de transport.

Pour mémoire, le seuil dans notre département est de 32 élèves par classe en maternelle. Ce seuil nous semble incompatible avec la volonté d'amélioration des conditions d'accueil des plus jeunes que nous partageons avec vous.

C'est pourquoi nous vous demandons d'abaisser le seuil d'ouverture des classes maternelles comme cela s'est fait à la rentrée 2017 dans le Rhône par exemple.

Nous nous interrogeons également sur vos intentions concernant les RASED. A l'heure où les situations d'élèves au comportement dit « hautement perturbateur » semblent se multiplier, vous proposez de transformer 2 postes d'enseignant spécialisé chargé des aides à dominante relationnelle en poste d'enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique. Il ne s'agit pas d'opposer 2 types de spécialisation. Mais de nombreuses actions de prévention ne sont déjà plus menées et laissent sans ressource beaucoup trop d'écoles. De ce fait, des élèves en souffrance n'ont aucune prise en charge rééducative. Leur situation personnelle s'aggrave et déstabilise la vie des classes et écoles où ils sont scolarisés.

De notre point de vue, ce choix est une erreur sur laquelle nous vous demandons de revenir.